



HAL
open science

Les pêcheurs et Priape. Réflexions sur les attributions marines d'un dieu ithyphallique à l'époque romaine

Brice Ephrem

► **To cite this version:**

Brice Ephrem. Les pêcheurs et Priape. Réflexions sur les attributions marines d'un dieu ithyphallique à l'époque romaine. Alain Bouet; Catherine Petit-Aupert. Bibere, ridere, gaudere, studere, hoc est uiuere. Hommages à Francis Tassaux, 53, Ausonius Editions, pp.147-160, 2018, Mémoires, 9782356132154. halshs-02284480

HAL Id: halshs-02284480

<https://shs.hal.science/halshs-02284480>

Submitted on 17 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les pêcheurs et Priape. Réflexions sur les attributions marines d'un dieu ithyphallique à l'époque romaine

Brice Ephrem*



LES MÉTIERS DE LA MER, RISQUES ET CROYANCES

La mer est une vaste étendue d'eau inspirant de la crainte durant l'Antiquité. En effet, de nombreux éléments ne pouvaient être maîtrisés lors de la navigation, engendrant un sentiment d'insécurité¹. Les vents², les courants³, les tempêtes⁴ et les passages difficiles⁵ étaient autant de risques inhérents aux métiers de la mer. Les explications surnaturelles aux phénomènes météorologiques et les zones dangereuses associées à certains monstres⁶ sont des *topoi* de la littérature classique qui figurent la peur des marins face à ces dangers assumés. En effet, l'utilisation de l'espace maritime était considérée comme une forme de sacrilège⁷ qui entraînait un châtement, juste compensation de cette transgression.

Parmi tous les risques encourus, le naufrage et la mort en mer étaient les fins les plus redoutées⁸. Elles entraînaient la privation de sépulture⁹, empêchant les gestes funéraires destinés à favoriser le passage du défunt vers sa nouvelle vie¹⁰.

Il convenait donc de déjouer ces potentiels périls par certains gestes à accomplir (sacrifices et offrandes à des divinités¹¹, port d'amulettes¹²) et d'autres à ne pas réaliser (superstitions et tabous¹³). Si certains de ces actes pouvaient être effectués à terre, le bateau revêtait également la fonction de lieu de culte¹⁴ ou de "navire sanctuaire" selon l'expression de P. Arnaud¹⁵. Ils étaient décorés de représentations divines et portaient des noms théophores¹⁶. Cette fonction de l'embarcation s'explique en partie par la protection physique qu'elle offre aux hommes face à la mer et à son caractère imprévisible¹⁷.

Ces gestes tendaient à éviter avant tout le mauvais sort, mais ils pouvaient également provoquer la chance¹⁸. Un vent favorable, une navigation tranquille ou une "pêche miraculeuse" pouvaient être aussi des souhaits des dédicants.

* Université Bordeaux Montaigne, AUSONIUS ; "LabEx Sciences archéologiques de Bordeaux, programme financé par l'ANR - n° ANR-10-LABX-52".

1. Pour une synthèse sur ce thème, voir Iglesias Gil 2012.
2. Pomey 1997, 25-27 ; Arnaud 2005, 14-23.
3. Pomey 1997, 29-31 ; Arnaud 2005, 23-26.
4. Tchernia 1997 ; Iglesias Gil 2012, 130-132.
5. Arnaud 2005, 28-19.
6. Chavot 2009, 31-45.
7. Les deux raisons principales sont la fréquentation d'un espace interdit à l'homme par la nature, donc le divin, et l'appât du gain (Alvar & Romero Recio 2005, 167-168 ; Arnaud 2016, 76 ; Fenet 2016, 246).
8. Alvar & Romero Recio 2005, 167.
9. En l'absence de corps, des cénotaphes pouvaient être dressés. Les plus beaux exemplaires figurant des naufragés proviennent de la nécropole de Délos située sur l'île de Rhénée (Couilloud 1974 ; Bruneau 1975, 294-297).
10. Voisin 2005.
11. Sur l'ensemble des divinités honorées par les gens de mer, voir les synthèses de Romero Recio 2000 et 2012 ; Alvar & Romero Recio 2005 ; Arnaud 2016 ; Fenet 2016.
12. Amulettes protectrices et divinatoires (Piquès 2003 ; Duffin 2007 ; Perea Yébenes 2010).
13. Arnaud 2016, 77.
14. Beltrame 2002 ; Alvar & Romero Recio 2005 ; Arnaud 2016 ; Fenet 2016, 245-347.
15. Arnaud 2016, 80.
16. Arnaud 2016, 80-83 ; Fenet 2016, 272-289.
17. Collet 1999, 68.
18. Arnaud 2016, 80.

Dans le domaine maritime, l'activité de pêche présentait plusieurs incertitudes. Certains anthropologues¹⁹ ont décrit des communautés de pêcheurs au sein desquelles la magie et les superstitions sont associées à des pratiques présentant un risque élevé. L'exercice de ces rituels permettait de puiser une confiance nouvelle et de réduire l'anxiété ressentie face aux dangers incontrôlables de la nature²⁰.

Pendant l'Antiquité, l'activité de pêche embarquée, même si elle apparaît moins risquée que le commerce par voie maritime, était également soumise aux aléas climatiques. De plus, à l'époque romaine, l'appropriation de nouveaux territoires de pêche plus éloignés des côtes a certainement été accompagnée par une augmentation potentielle des risques encourus. Ces choix d'exploitation ont été observés sur deux sites en Gaule : l'un en Méditerranée à Lattes (Hérault)²¹ et l'autre en Atlantique à Barzan (Charente-Maritime)²².

Au caractère aléatoire des phénomènes naturels s'ajoute celui de la quantité des prises. Une mauvaise saison de pêche pouvait avoir des conséquences économiques importantes, notamment dans le cadre de l'approvisionnement des ateliers à salaisons. Les poissons migrateurs communément transformés (thons, maquereaux, sardines, anchois principalement) étaient présents sur une courte saison dans l'année²³ dont dépend la bonne réussite de cette activité économique.

Tous ces éléments non maîtrisables par les pêcheurs ont motivé des pratiques dont le but était d'assurer protection et réussite.

De toutes les divinités marines, Priape est désigné comme l'un des protecteurs des hommes de mer. M. Sciallano, dans un article finement intitulé "Oh ! My God !", a présenté un phallus en bois découvert à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), point de départ de notre intérêt pour ce thème. Elle proposait, entre autres hypothèses, de rattacher cette découverte au culte de Priape. Les attributions marines de ce dieu n'ont fait l'objet généralement que de simple mention. Aucune synthèse, mobilisant l'ensemble des sources disponibles, n'a été proposée sur ce sujet²⁴. Ainsi, il nous est apparu opportun de s'interroger sur la réalité historique et archéologique du culte priapique honoré par les pêcheurs, et plus généralement par les gens de mer, à l'époque romaine. Dans quelle mesure la confrontation de toutes ces sources pourrait offrir une vision renouvelée de ce culte marin²⁵ ?

PRIAPE, UN DIEU DE LA FERTILITÉ ET DE LA PROTECTION

Le dieu Priape est doté d'un phallus disproportionné et rigide, représenté le plus souvent en érection. Cette difformité serait la conséquence d'un mauvais sort jeté par Hera²⁶ durant la grossesse d'Aphrodite²⁷. Honteuse, cette dernière aurait abandonné l'enfant à Lampsaque²⁸. Le culte de Priape trouvait son origine dans cette cité d'Asie Mineure en Hellespont, au débouché nord de l'actuel détroit des Dardanelles. Son apparition remonterait au IV^e s. a.C.²⁹. Par la suite, il a été introduit en Grèce entre le III^e et le II^e s. a.C., puis s'est diffusé en Italie entre la fin de l'époque républicaine et le règne d'Auguste³⁰, pour

19. Acheson 1981, 287-288 ; Collet 1991 et 1999.

20. Idée élaborée par B. Malinowski (1925) lors de son travail en Nouvelle-Guinée dans les îles Trobriand.

21. Sternberg 1995, 89-90.

22. Ephrem 2011, 863-864 et 2014, 178.

23. Ponsich & Tarradell 1965, 93-99 ; Étienne & Mayet 2002, 31-35 ; Sternberg 2007 ; Botte 2009, 53-57 ; Ephrem 2014, 203-207.

24. Voir infra p. 147.

25. Un culte marin est défini comme tel par A. Fenet (2016, 7) : "toute manifestation culturelle établissant un rapport entre une divinité et la mer, entendue au niveau géographique et à celui des activités humaines maritimes". Les fleuves sont donc exclus de cette étude.

26. La généalogie de Priape a été rapportée tardivement par N. Conti (1627, 513-515). D'après D. Furdös, ces propos se fondent probablement sur les écrits perdus de Posidonios d'Apamée (Furdös 2011, 19). Pour plus de détails à propos de cette théogonie, voir O'Connor 1989, 18-25 ; Megow 1997, 1028-1029 ; Olender 2000 ; Dumas & Furdös 2012, 36.

27. Selon l'hypothèse la plus répandue, son père serait Dionysos (Paus. 9.31.2 ; D.S. 4.6.1). Il n'est pas exclu que Priape soit la progéniture de Zeus ou Hermès, car ils partageaient des attributions communes (Furdös 2011, 19).

28. Paus. 9.31.2 ; Ov., *Tr.*, 1.10.26 ; Ath. 1.54b ; voir Marcadé 1962, 64 ; Prêteux 2005, 251.

29. Prêteux 2005, 252.

30. Son adoption à Rome a pu être favorisée par la préexistence d'une divinité italique du phallus, Mutunus Tutunus (Cumont 1907, 645 ; Marcadé 1961, 41 ; Prêteux 2005, 255 ; Furdös 2011, 17).

atteindre tout l'empire romain au cours du 1^{er} s. p.C.³¹. D'ailleurs, les épigrammes latines dédiées à Priape, rassemblées dans le recueil des *Priapées*, sont écrits à cette même période³².

Les hommages rendus à ce dieu, le plus souvent dans la sphère privée, pouvaient prendre plusieurs formes³³. Durant son travail de thèse, D. Furdös³⁴ a mis en exergue le polymorphisme de Priape et la variété des supports choisis (pierre, métal, verre, bois³⁵). Cette divinité pouvait être réduite à sa seule difformité, un sexe en érection, ou revêtir un aspect humain respectant quelques traits stylistiques. Communément barbu, il laissait apparaître son phallus en retroussant sa tunique dont les plis sont chargés de fruits³⁶. Il pouvait être également représenté sous les traits d'enfants, de vieillards ou de personnages grotesques tels des nains ou des pygmées. Le plus couramment, Priape prenait la forme d'une base hermaïque, plus ou moins bien taillée dans des pièces de bois. Son image pouvait être adaptée en fonction des lieux de culte, à l'image du Priape de Rivery (fin du II^e s. p.C. ; fig. 1) qui porte un *cucullus*, manteau gaulois à capuchon. Même si des confusions possibles avec d'autres divinités existent³⁷, l'élément le plus caractéristique de Priape reste sa difformité sexuelle.

À ce titre, les représentations de ce phallus et les trouvailles archéologiques (peintures, amulettes, statues) mis au jour depuis le XVIII^e siècle ont participé à alimenter un préjugé tenace qui est en contradiction avec les attributs réels du dieu. À l'image des "franges de cheveux sur le front" mises en exergue par R. Barthes dans ses *Mythologies*³⁸, les coiffures, les habits, l'architecture



Fig. 1. Statuette en bronze de Priape découverte à Rivery (Somme) (a.) (haut. : 18 cm ; long. socle : 9,2 cm ; larg. socle : 5,3 cm). La partie supérieure est amovible de manière à laisser apparaître un phallus (b.) (collection du musée de Picardie, Amiens, n° inv. M.P.1876-477 – cl. M. Bourguet/Musée de Picardie).

31. Prêteux 2005, 252-254 ; Furdös 2011, 17.

32. Citroni 2008 ; Callebat 2012, page XXXII de l'introduction aux *Priapées*.

33. Voir le catalogue détaillé de W.-R. Megow (1997, 1030-1042).

34. Furdös 2011, 29-49 ; Dumas & Furdös 2012, 37-38.

35. Aujourd'hui, la statuaire associée au dieu est essentiellement en pierre ou en métal. Les figurations de Priape taillées dans du bois étaient certainement les plus nombreuses du fait de la facilité d'accès à ce matériau pour toutes les couches de la population (Furdös 2011, 43-44).

36. Sur cette représentation commune dans de nombreuses provinces romaines, voir le catalogue de W.-R. Megow (1997, 1030-1042).

37. Priape partageait des attributions et certains traits physiques avec Pan, Bacchus ou Mercure (Furdös 2011, 21). Les difficultés rencontrées lors de l'identification de l'Hermès double de Fréjus (Brentchaloff & Hermary 2000) ou du "Mercure" du Mas-d'Agenais (Santrout 1986) l'illustrent parfaitement.

38. En référence aux coiffures avec mèches frontales utilisées systématiquement dans le film Jules César de J. L. Mankiewicz (1953) (Barthes 1957, 27-29) et probablement inspirées des bustes antiques.



Fig. 2. Priape de la maison des Vettii à Pompéi (VI, 15, 1) avec sa triple attribution : prospérité financière (bourse), fertilité et abondance dans les jardins et les vergers (fruits) et protection contre le mauvais œil (phallus) (cl. B. E.).

ou encore des attitudes particulières sont autant de signes de romanité dans l’imaginaire commun. Parmi eux, la débauche et l’idée d’une dépravation sans limite restent encore fort ancrées. La figure de Priape et son phallus en érection a alimenté cette perception d’une société romaine composée de “chauds latins”³⁹. Si les représentations de la divinité n’étaient pas détruites ou détériorées, elles occupaient une place de choix dans les alcôves secrètement gardées à l’image du cabinet secret du Musée archéologique de Naples⁴⁰. Actuellement, la présentation de ces œuvres est publique. Mais, la débauche comme signe de romanité est encore bien présente, véhiculée principalement par le média audiovisuel⁴¹ et la bande-dessinée⁴². À partir des années 60, la représentation de l’Antiquité est devenue un prétexte pour des mises en scène érotiques voire pornographiques. Cette vision s’inscrit dans un contexte de libération des mœurs, faisant du film à l’antique un miroir de la société et de ses évolutions⁴³.

En effet, la dimension culturelle du déchiffrement de l’image explique en grande partie cette perception contemporaine du phallus en érection. L’acte de déchiffrement est en relation directe avec les compétences et les savoirs investis par l’observateur dans cette lecture⁴⁴. Si, aujourd’hui une telle image renvoie inévitablement à l’obscénité ou à l’érotisme, ce phallus disproportionné était une difformité emprunte de laideur et d’anormalité à l’époque antique⁴⁵. Ce membre était donc “désérotisé”⁴⁶. Il ne perdait pas totalement son caractère obscène lié à sa fonction apotropaïque, mais il ne devait pas susciter le désir ou choquer la pudeur⁴⁷.

Priape cumulait plusieurs attributions relatives à la fertilité symbolisée par son phallus. Son caractère apotropaïque lui a conféré une autre fonction. Son attribut est devenu une protection contre la fascination, le *fascinum*⁴⁸. Afin de se protéger du mauvais œil, un unique principe prévalait : faire détourner le regard fascinateur de son sujet en lui présentant un geste⁴⁹ ou un objet. Dans cette tâche, le phallus était la plus commune des défenses qui, par son caractère grotesque et scandalisant, devait offenser le mauvais œil et le désarmer par le rire⁵⁰. Il est certain que le membre démesuré de Priape a pu renforcer sa fonction de protecteur (fig. 2).

39. Calembour ou métanalyse – en fonction de la compréhension du lecteur – emprunté au titre de l’expositon de Lausanne-Vidy (Flutsch & Weber 2015).

40. De Caro, dir. 2000 ; Dumas 2012 et 2016, 8-9. Sur la position des érudits et historiens depuis le XVIII^e siècle, voir Johns 1992, 23-39 ; Bonnet 2000.

41. Les péplums (Aziza 2008, 113-116 ; Eloi 2012 ; Dumas 2016, 65-68) ou plus récemment la série à succès Rome (Le Bohec 2013, 131-135).

42. Aziza 2016b.

43. Aziza 2008, 113-116 ; voir l’article d’A. Bouet et F. Cadiou dans ce volume.

44. Barthes 1964, 48 ; Bourdieu 1968 ; Péquignot 2006, 43.

45. Olender 2000 ; Clarke 2004, 112.

46. Fördös 2011, 36.

47. Johns 1992, 87 ; Varone 2000, 15-39 ; Fördös 2011, 36-39 ; Dumas & Fördös 2012, 39-40 ; Dumas 2016, 57. Sur ce thème, P. Cordier (2005, 271-273) apporte quelques nuances sur le fait qu’une femme respectable ne devait pas porter les yeux sur des choses obscènes comme un phallus.

48. Lafaye 1896, 985. Le terme *fascinum* désignait également l’élément protecteur.

49. Le plus connu est la fica. Il consiste à fermer la main droite, le pouce inséré entre l’index et le majeur (Lafaye 1896, 985). Ce geste est souvent associé à un phallus pour servir d’amulette. Voir les nombreux exemplaires mis au jour en Gaule et présentés lors de l’exposition L’érotisme des Gaules (Dumas & Baude 2005).

50. Lafaye 1896, 985 ; Marcadé 1961, 25 ; Johns 1992, 70-87 ; Clarke 2004, 107-111 et 2007, 63-74 ; Dumas & Fördös 2012, 39-41 ; Dumas 2016, 50.

Au fil des siècles, Priape s'est chargé de nombreuses attributions, notamment à l'époque romaine⁵¹. Il était gardien des jardins, des vergers et des potagers, gardiens des troupeaux, indicateur des sources et protecteur de l'eau, dieu bénéfique assurant la fertilité des couples, protecteur des voyageurs et des marins⁵².

PRIAPE, PROTECTEUR DES PÊCHEURS

La relation entre l'activité des pêcheurs et le dieu Priape à l'époque antique a été mentionnée par plusieurs auteurs depuis plus d'un siècle⁵³. L'étude la plus complète, qui ne se limite pas à une simple mention, est celle de D. Furdös⁵⁴. Néanmoins, l'auteur ne prend en compte que les sources littéraires et iconographiques. Or, des découvertes lors de fouilles subaquatiques permettent également d'apprécier le culte rendu à la divinité.

L'*Anthologie palatine*, recueil d'épigrammes composant avec d'autres écrits l'*Anthologie grecque*, a livré les principaux témoignages relatifs au Priape marin, datés entre le III^e s. a.C. et le VI^e s. p.C.⁵⁵. Il est présenté comme le dieu des rivages, protecteur des ports et de la navigation⁵⁶. Il est fait mention de pêcheurs à six reprises⁵⁷. La représentation du dieu Priape, taillée par la main des hommes⁵⁸, était disposée proche du rivage⁵⁹. Les offrandes étaient en lien avec le métier exercé. Des poissons, des langoustes ou des instruments de pêche usagés permettaient de s'attirer les bonnes grâces du dieu⁶⁰. Le vœu d'une pêche abondante pouvait être formulé avant de prendre la mer⁶¹. Des remerciements étaient aussi exprimés après une prise miraculeuse⁶². La fertilité et la protection, attributs du dieu Priape, sont ici clairement sollicitées.

À l'inverse, aucune mention dans les *Priapées* n'a été recensée. Toutefois, de rares témoignages en langue latine ont révélé le lien de Priape avec la mer⁶³. À ce titre, certaines épigrammes de l'*Anthologie palatine* datent de l'époque romaine⁶⁴. En revanche, aucun nom théophore de navires ne reprend celui du dieu ithyphallique⁶⁵.

Les sources épigraphiques sont peu prolixes. Une seule inscription associant des pêcheurs et Priape est connue. Le relief en marbre (82 x 50 cm) découvert à Gallipoli, l'ancienne *Kallipolis*, proviendrait de la colonie romaine de Parion (Turquie), située sur l'autre rive du détroit des Dardanelles à proximité de Lampsaque⁶⁶.

Elle porte une inscription surmontée d'un bas-relief, étudiée par J. et L. Robert, puis par P. Frisch⁶⁷ (fig. 3). Priape, debout, soulève sa pièce de tissu pour révéler son membre turgescents (à droite) à côté d'un autel sur lequel on distingue un poisson (à gauche). Le sacrifice de ce poisson au dieu est associé à une inscription portant, par ordre hiérarchique, les noms des pêcheurs ayant affermé un district de pêche dénommée *Neilaion*. La grande majorité des pêcheurs possédaient un *nomen* romain et un *cognomen* grec⁶⁸.

La découverte de cette dédicace au dieu Priape dans la colonie romaine de Parion n'est pas surprenante pour deux raisons. D'une part, il s'agit de la région d'origine de la divinité où son culte est très présent⁶⁹. D'autre part, Parion est une cité

51. Prêteux 2005, 254.

52. Cumont 1907, 646 ; Megow 1997, 1029 ; Prêteux 2005, 254-257 ; Veyrac 2005 ; Dumas & Furdös 2012, 38.

53. Cumont 1907 ; Mazaubert 1937 ; Waltz 1946, 176-180 ; Bourgeois 1973, 716 ; Frisch 1983, 12 ; Megow 1997, 1029 ; Romero Recio 2000, 63-64 ; Sciallano 2002 ; Prêteux 2005, 257-258 ; Bekker-Nielsen 2010, 194 ; Furdös 2011, 153-161 ; Arnaud 2016, 79.

54. Furdös 2011, 153-161.

55. Furdös 2011, 154.

56. *Anth. Pal.*, 6.33 ; 6.89 ; 6.192 ; 6.193 ; 10.1 ; 10.2 ; 10.4 ; 10.5 ; 10.6 ; 10.7 ; 10.8 ; 10.9 ; 10.14 ; 10.15 ; 10.16.

57. *Anth. Pal.*, 6.33 ; 6.89 ; 6.192 ; 6.193 ; 10.8 ; 10.9.

58. *Anth. Pal.*, 10.8.

59. *Anth. Pal.*, 6.89 ; 10.8.

60. *Anth. Pal.*, 6.89 ; 6.192 ; 6.193 ; 10.9.

61. *Anth. Pal.*, 6.89 ; 10.9.

62. *Anth. Pal.*, 6.33 ; 10.9.

63. Petron., *Sat.*, 104 ; *CIL*, XIV, 3565.

64. *Anth. Pal.*, 10.4 (1^{er} s. p.C.). Trois autres épigrammes (*Anth. Pal.*, 10.14 ; 10.15 ; 10.16) sont datés de l'Antiquité tardive (VI^e s. p.C.).

65. Arnaud 2016, 83 ; Fenet 2016, 277-288.

66. Robert & Robert 1950, 84-91.

67. *JGR*, I, 817 ; Robert & Robert 1950, 78-97 ; Frisch 1983, 10-15.

68. Robert & Robert 1950, 85.

69. Prêteux 2005.



Fig. 3. Bas-relief représentant Priape et un autel au poisson
 (Musée de Smyrne, Izmir, Inv.Nr:377)
 (cl. Robert & Robert 1950, pl. V).

connue pour ces *colias*⁷⁰, poissons de la famille des scombridés (thons⁷¹ ou maquereaux⁷²). Ils sont présentés par Pline l'Ancien⁷³ comme les plus petits des *lacerti*, "*lacertorum minimi*". Ce terme désignait des poissons qui étaient salés et découpés⁷⁴. Ainsi, la position de Parion dans le détroit de Dardanelles, lieu de passage obligatoire pour les poissons migrateurs comme les scombridés, a pu jouer un rôle dans l'affermage de zone de pêche, probablement en vue d'approvisionner des ateliers à salaisons.

Les rares représentations priapiques proches de la mer sont en accord avec les sources littéraires. Sur plusieurs peintures murales de Pompéi (1^{er} s. p.C.)⁷⁵, un pilier représentant Priape est disposé proche du rivage. Une seule fresque, provenant de l'*Ekklesiasterion* du Temple d'Isis (fig. 4), présente le dieu et un pêcheur dans la même scène. Pourtant, il ne faut pas s'y tromper. Le sujet principal de la peinture reste le culte rendu à Isis au centre du panneau. Priape et le pêcheur participent à une composition générale sans être associés. À ce titre, l'homme semble se désintéresser de la scène.

Toutefois, des pêcheurs rendant un culte au dieu ont bien été représentés sur un autre support. Un gobelet en argent découvert à Avenches (1^{er} s. p.C.) est décoré de deux scènes distinctes décrites par A. Duvauchelle⁷⁶. L'une d'elle présente deux pêcheurs dans leur embarcation, l'un est afféré aux voiles, l'autre est penché vers une prêtresse qui se tient à côté d'un autel (fig. 5). Le pêcheur porte à la main une besace ou un panier⁷⁷ contenant vraisemblablement l'offrande. Une statue de Priape sur un rocher est exposée en arrière-plan. À sa base, une ancre symbolise la dévotion des marins. Sur la coque du bateau, la présence d'un poisson illustre très probablement le vœu d'abondance des pêcheurs.

À la différence des fresques pompéiennes, il s'agit bien ici du sujet principal de la composition, délibérément choisi pour être figuré sur une surface contrainte (hauteur du gobelet : 9,8 cm).

À la lumière de ses témoignages écrits et iconographiques, les découvertes archéologiques en contexte portuaire ou subaquatique peuvent être remises en perspective.

70. Ath. 3.116b-c ; Plin., *Nat.*, 32.146 cités par Robert & Robert 1950, 92.

71. De Saint-Denis 1947, 25 ; Thompson 1947, 120-121.

72. Cotte 1944, 91.

73. Plin., *Nat.*, 32.146.

74. Étienne & Mayet 2002, 38.

75. *Triclinium* de la Maison du prêtre Amandus - I, 7, 7 (Pugliese Carratelli, dir. 1990, 1, 597-600) ; *Triclinium* de la maison des *Cubicula* fleuris - I, 9, 5 (Pugliese Carratelli, dir. 1990, 2, 58) ; *Ekklesiasterion* du Temple d'Isis - VIII, 7, 28 (Pugliese Carratelli, dir. 1990, 8, 836).

76. Duvauchelle 2001, 263-264.

77. La forme de ce contenant rappelle ceux utilisés par les pêcheurs à la ligne et représentés sur des mosaïques, par exemple à *Althiburus* - Tunisie (Fantar, coord. 1994, 124) ou à Piazza Armerina - Italie (Carandini *et al.* 1982, 253).



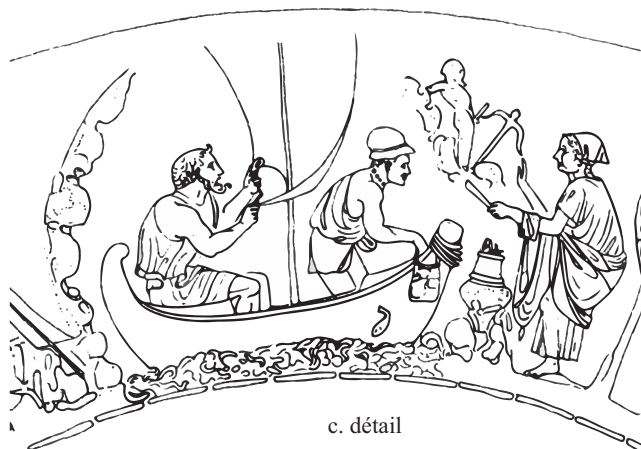
Fig. 4. Peinture murale de l'*Ekklesiasterion* du Temple d'Isis à Pompéi (VIII, 7, 28) (Musée archéologique de Naples – cl. B. E.).



a.



b. détail



c. détail

Fig. 5. Photographies (a. et b.) et déroulé graphique (c.) du gobelet en argent d'Avenches (AVENTICVM, Site et Musée romains d'Avenches - cl. P. Lutz).



Fig. 6. Statuette en bois de Priape découverte dans l'épave *Planier 1*, Marseille (haut. totale : 35 cm) (Musée des Docks Romains, Marseille, inv. 188 – dessin vectorisé en DAO d'après les clichés du CCJ, CNRS, in : L'Hour 1984).

Plusieurs villes portuaires ont livré des témoignages du culte priapique, par exemple Pompéi (Italie)⁷⁸, *Baelo Claudia* (Espagne)⁷⁹, Marseille (Bouches-du-Rhône)⁸⁰ ou Lattes (Hérault)⁸¹. Sa présence ne peut en aucun cas être rattachée assurément aux activités de pêche. Priape, présenté comme le dieu des ports et des rivages dans la littérature antique, protégeait tous les navigateurs, ainsi qu'un certain nombre de corps de métiers qui étaient certainement présents dans ces villes.

Ainsi, le contexte archéologique est primordial pour la mise en évidence des attributions marines du dieu. En ce sens, certaines découvertes sous-marines, notamment dans les épaves, peuvent être attribuées au Priape marin.

À Marseille, une statue en bois mise au jour dans l'épave *Planier 1* (début du 1^{er} s. p.C.) représente Priape sous des traits juvéniles (fig. 6). Il est vêtu d'une tunique qui est relevée de manière à laisser place à une cavité de section carrée de 2 cm de côté où un phallus devait être inséré⁸². Un traitement sommaire du dos de la statuette et des traces de cordages pourraient être des indices selon lesquels cette idole devait être disposée dans un temple – expliquant sa mauvaise finition au dos – et assurée par un cordage afin d'éviter toute perte de l'objet culturel⁸³.

D'autres statuette ont été retrouvées lors de fouilles sous-marines en Israël. Deux exemplaires en bronze ont été mis au jour, l'un sur la plage d'Ashkelon Nord⁸⁴ (1^{er}-II^e s. p.C.) et l'autre à *Caesara* (1^{er} s. p.C.)⁸⁵. Dans les deux cas, ces statuette sont associées à Vénus.

À Pise (Italie), un phallus en terre cuite faisait partie du mobilier de bord de l'épave E (début du 1^{er} s. p.C.). Il a été attribué au culte de Priape⁸⁶.

Une autre découverte (fig. 7) sous-marine s'apparente à celle réalisée en Italie, à la différence que la pièce est monoxyle. Ce phallus en bois a été trouvé par un plongeur amateur dans un niveau qui a livré de nombreux objets archéologiques antiques dans l'anse Saint-Gervais à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône)⁸⁷. Parmi les nombreuses hypothèses émises⁸⁸, celle d'un phallus suspendu sur un bateau, proposée par M. Sciallano, est particulièrement séduisante. Son contexte de découverte et la forme de sa base abondent en ce sens. En effet, la partie reliant le phallus à la base convexe présente une usure concave qui est certainement le résultat du frottement d'un cordage servant à suspendre l'objet. La forme de la base convexe rappelle certaines pièces d'accastillage et de gréement utilisées sur les bateaux⁸⁹. En effet, cette base s'apparente à une joue de poulie ou de moque – anneau en bois – avec sa gorge pour guider un cordage. Cet argument vient étayer l'hypothèse déjà émise, sa présence sur un bateau pouvant être en lien avec un culte priapique.

78. Voir les exemples fournis dans l'article.

79. Bourgeois 1973, 716.

80. Sid. Apoll., *Carm.*, 23.155-157 ; la diffusion de ce culte aurait pu être favorisée par les Phocéens qui avaient pris possession de Lampsaque (Préteux 2005, 249).

81. Un enclos d'époque romaine a livré une base de statue avec trois phallus sculptés. Elle soutenait peut-être une statue de Priape d'après M. Py et D. Garcia (1993, 6).

82. L'Hour 1984, 71.

83. Arnaud 2016, 84.

84. Galili & Rosen 2015, 41-42.

85. Galili & Rosen 2015, 49-50.

86. Neilson 2002.

87. Sciallano 2002, 500.

88. Ex-voto ou objet apotropaïque en lien avec le culte de Priape pour la protection des pêcheurs et des marins ou des prostituées. Cette dernière hypothèse est la plus plausible pour M. Sciallano (2002, 502). Plus récemment, C. Dumas et J.-M. Baude (2005, 21) ont proposé d'y voir un élément de cloche en bois. La taille de la base du phallus (diam. : 5,5 cm) et des parties génitales (diam. : 6,1 cm) est trop imposante pour servir de porte-battant dans une cloche. Cette fonction aurait nécessité une réduction de la base de l'objet. À notre avis, cette hypothèse ne peut pas être considérée comme valable.

89. Quelques exemples de ces pièces sont présentées dans Pomey, dir. 1997, 108.

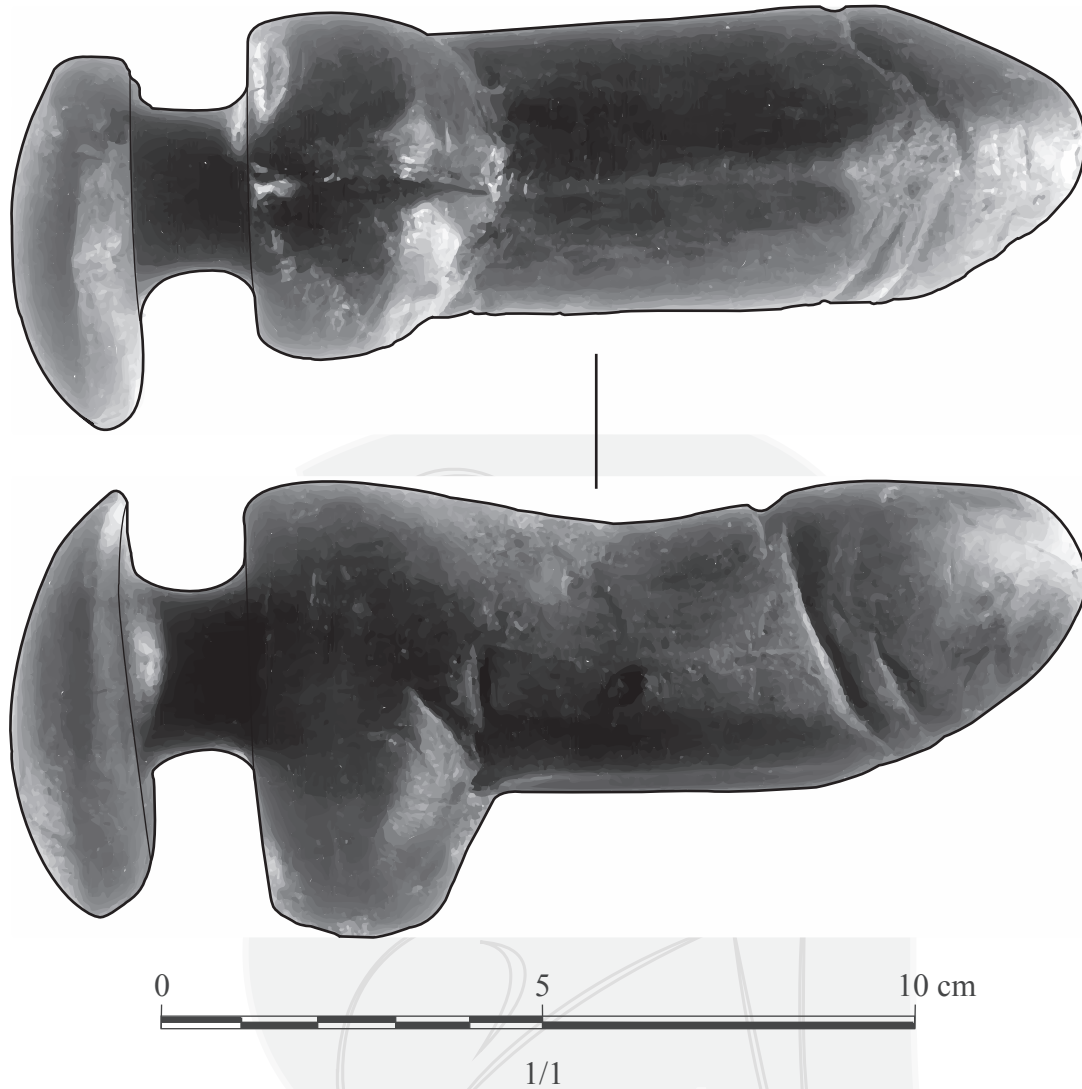


Fig. 7. Phallus en bois de Fos-sur-Mer (long. : 14 cm ; diam. verge : 3,6 cm) (dessin vectorisé en DAO d'après les clichés de P. Foliot in : Sciallano 2002, 501).

La présence de ces artefacts en milieu subaquatique semble être des témoignages des attributions marines de Priape, mais aucun lien direct n'existe entre ces trouvailles et l'activité de pêche, attestée par la littérature, l'épigraphie et l'iconographie antiques. Bien que la conservation de ces objets et les difficultés inhérentes aux fouilles subaquatiques soient bien réelles, les mobiliers conservés dans les épaves ne peuvent être considérés *de facto* comme représentatifs de l'ensemble du matériel de bord comme le souligne P. Arnaud⁹⁰. Il est fort probable que les navires aient été vidés de leurs objets précieux, notamment ceux à caractère culturel, avant de sombrer dans les flots. Si la profondeur le permettait, des plongeurs, les *urinatores*, étaient envoyés pour récupérer une partie de la cargaison⁹¹. Cette hypothèse expliquerait en partie le faible nombre de représentation priapique en contexte sous-marin et leur absence dans des épaves reconnues comme des bateaux de pêche.

90. Arnaud 2016, 85.

91. Tchernia 1997, 42-43.

PRIAPE, UN DIEU ENTRE TERRE ET MER, ENTRE ORIENT ET OCCIDENT

La fertilité, ou plus justement l'abondance, et la protection ont certainement justifié le culte rendu par les pêcheurs au dieu Priape. Ces attributions sont celles mises en avant dans la littérature antique, en adéquation avec les caractéristiques du travail de la pêche, soumis aux aléas climatiques et à l'incertitude de bonnes prises.

Les sources littéraires, épigraphiques et iconographiques présentent Priape comme l'une des nombreuses divinités qui offraient leur protection aux pêcheurs. Du reste, il est évident que les cultes rendus par les différents travailleurs de la mer (navigation, pêche) restent difficiles à différencier par les contextes archéologiques. Les découvertes lors de fouilles subaquatiques mettent en évidence un culte priapique sans qu'il soit possible, dans l'état actuel des recherches, d'en déduire une relation avérée avec une activité de pêche.

Si la protection des gens de mer avait déjà été soulignée par certains auteurs, la confrontation de toutes les sources disponibles a permis de se rendre compte de la diffusion de ce culte vers la Méditerranée occidentale et orientale, de la Gaule à la Judée. De plus, la chronologie des découvertes archéologiques (1^{er} s. p.C.) est en accord avec l'extension de la popularité de Priape à tout l'Empire romain.

Ce dieu ithyphallique était surtout reconnu comme le gardien des jardins et des troupeaux. L'origine de ses attributions marines est probablement en lien avec sa filiation⁹² et son origine géographique. Lampsaque était un port dans une zone de détroit où la pêche devait occuper une place importante, comme en témoigne la dédicace de Parion. De plus, ses attributions de fertilité et de protection sont communes aux métiers vivriers sur terre et en mer. Les deux communautés partageaient des peurs similaires face aux aléas climatiques et à l'incertitude d'une bonne pêche/récolte. Il n'est pas exclu que la pluriactivité en fonction des saisons ait favorisé également l'évolution simultanée du culte de Priape dans les deux milieux. Élien⁹³ a rapporté l'existence de paysans-pêcheurs dans le nord de l'Italie à l'époque antique. En ce sens, le travail des ethnologues a bien démontré que la pêche était presque toujours associée à la chasse ou à l'agriculture⁹⁴. Aux époques médiévale et moderne, certaines sociétés littorales en France⁹⁵ étaient loin de négliger les activités agricoles afin d'y trouver un complément face aux risques alimentaires et économiques.

Précisément, Élien a relaté en ces termes cette pluriactivité :

“Homère⁹⁶ me permettra de dire que ces hommes gagnent un double salaire, l'un qu'ils reçoivent du fleuve et l'autre de la terre, car ils sont à la fois marins et laboureurs”

Ael., *NA*, 14.29, trad. A. Zucker, Paris, 2002.

Si tel était le cas, force est de constater que le culte rendu au dieu ithyphallique portait ses fruits...

92. Dionysos et Aphrodite étaient deux divinités marines (Romero Recio 2000 et 2012 ; Alvar & Romero Recio 2005 ; Arnaud 2016 ; Fenet 2016, 105-136 et 219-235).

93. Ael., *NA*, 14.29.

94. Acheson 1981, 291-292.

95. Le Bouëdec *et al.*, dir. 2004 ; Tranchant, éd. 2013.

96. Référence à un passage du chant X de l'*Odyssée* (Hom., *Od.*, 10.84) selon A. Zucker.

Références bibliographiques

SOURCES LITTÉRAIRES ANTIQUES

- Anthologie grecque. Première partie. Tome III. Anthologie palatine*, VI, trad. P. Waltz, Paris, 1960.
- Anthologie grecque. Première partie. Anthologie palatine*, X, trad. J. Irigoïn, F. Maltomini et P. Laurens, Paris, 2011.
- Athénée, *Les deipnosophistes*, I, trad. A.-M. Desrousseaux, Paris, 2002 ; III, trad. C. B. Gulick, Londres, 1957.
- Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, trad. C. H. Oldfather, Londres, 1961.
- Élien, *La personnalité des animaux*, X à XVII, trad. A. Zucker, Paris, 2002.
- Homère, *Odyssée*, Chants VIII-XV, trad. V. Bérard, Paris, 1924.
- Ovide, *Tristes*, trad. J. André, Paris, 1968.
- Pausanias, *Description de la Grèce*, IX, trad. W. H. S. Jones, Londres, 1965.
- Pétrone, *Le Satiricon*, trad. A. Ernout, Paris, 1958.
- Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XXXII, trad. E. de Saint-Denis, Paris, 1966.
- Priapées*, trad. L. Callebat, Paris, 2012.
- Sidoine Apollinaire, *Poèmes*, trad. A. Loyen, Paris, 1960.

BIBLIOGRAPHIE

- Acheson, J. M. (1981) : "Anthropology of fishing", *Annual Review of Anthropology*, 10, 275-316.
- Alvar, J. et Romero Recio, M. (2005) : "La vie religieuse en mer", *DHA Suppl.* 1, 167-189.
- Arnaud, P. (2005) : *Les routes de la navigation antique. Itinéraires en Méditerranée*, Paris.
- (2016) : "Religion, religiosité, pouvoir à bord des navires de commerce romains", in : Poton & Prétou, dir. 2016, 75-89.
- Aziza, C. (2008) : *Guide de l'Antiquité imaginaire. Roman, cinéma, bande-dessinée*, Paris.
- (2016a) : *Vivre l'Antiquité. Recueil de préfaces et autres textes*, Scripta Receptoria 8, Bordeaux, 261-266.
- (2016b) : "L'Antiquité par la bande", in : Aziza 2016a, 261-266.
- Barthes, R. (1957) : *Mythologies*, Paris.
- (1964) : "Rhétorique de l'image", *Communications*, 4, *Recherches sémiologiques*, 40-51.
- Bekker-Nielsen, T. (2010) : "6. Fishing in the Roman World", in : Bekker-Nielsen & Bernal, éd. 2010, 187-203.
- Bekker-Nielsen, T. et Bernal, D., éd. (2010) : *Ancient nets and fishing gear, Proceedings of the International workshop on "Nets and fishing gear in Classical Antiquity : a first approach", Cádiz, 15-17 Novembre 2007*, Monografias del Proyecto Sagena 2, Cádiz.
- Beltrame, C. (2002) : *Vita di bordo in età romana*, Rome.
- Brentchalloff, D. et Hermary, A. (2000) : "L'Hermès double de Fréjus", *MMAI*, 78, 53-83.
- Bonnet, C. (2000) : "L'immortalité appartient au sage : Franz Cumont et l'art érotique", *DHA*, 26, 2, 77-97.
- Bonte, P. et Izard, M., éd. (1991) : *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris.
- Botte, E. (2009) : *Salaisons et sauces de poissons en Italie du sud et en Sicile durant l'Antiquité*, Coll. du Centre Jean Bérard 31, Naples.
- Bouet, A., dir. (2003) : *Thermae gallicae, Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises*, Ausonius Mémoires 10/Aquitania Suppl. 11, Bordeaux.
- (2011) : *Un secteur d'habitat dans le quartier du sanctuaire du moulin du Fâ à Barzan (Charente-Maritime)*, Ausonius Mémoires 26/Aquitania Suppl. 27, Bordeaux.
- Bouet, A. et Verdin, F., dir. (2005) : *Territoires et paysages de l'âge du fer au Moyen Âge. Mélanges offerts à Philippe Leveau*, Ausonius Mémoires 16, Bordeaux.
- Bourdieu, P. (1968) : "Éléments d'une théorie sociologique de la perception artistique", *Revue internationale des sciences sociales*, 20, 4, 640-664.

- Bourgeois, A. (1973) : "Statuettes de Belo", *MCV*, 9, 715-722.
- Bruneau, P. (1975) : "Deliaca", *BCH*, 99, 267-311.
- Carandini, A., Ricci, A. et De Vos, M. (1982) : *Filosofiana. La villa di Piazza Armerina. Immagine di un aristocratico romano at tempo di Costantino*, Palerme.
- Chavot, P. (2009) : *Monstres marins*, Paris.
- Citroni, M. (2008) : "Les poèmes des Priapées et le problème de la datation du recueil", in : *Les vers du plus nul des poètes...". Nouvelles recherches sur les Priapées, Actes de la journée d'étude organisée le 7 novembre 2005 à l'Université Lumière-Lyon 2*, Coll. Maison de l'Orient méditerranéen ancien, série littéraire et philosophique 38, Lyon, 35-51.
- Clarke, J. R. (2004) : *Le sexe à Rome. 100 av. J.-C. – 250 ap. J.-C.*, Paris.
- (2007) : *Looking at laughter. Humor, Power and Transgression in Roman Visual Culture, 100 B. C. – A.D. 250*, Berkeley-Los Angeles.
- Cordier, P. (2005) : *Nudités romaines. Un problème d'histoire et d'anthropologie*, Collection d'études anciennes, série latine 63, Paris.
- Collet, S. (1991) : "art. Pêche", in : Bonte & Izard, éd. 1991, 569-570.
- (1999) : "L'anthropologie des sociétés de pêcheurs ou l'Odyssée recommencée", in : Montes del Castillo, éd. 2011, 59-78.
- Conti, N. (1627) : *Mythologie ou explication des fables*, Paris.
- Cotte, H.-J. (1944) : *Poissons et animaux aquatiques au temps de Plin. Commentaires sur le livre IX de l'Histoire Naturelle de Plin*, thèse de doctorat, université Aix-en-Provence.
- Couilloud, M.-T. (1974) : *Les monuments funéraires de Rhénée*, Exploration archéologique de Délos 30, Paris-Athènes.
- Cumont, F. (1907) : "art. priapus", in : Daremberg & Saglio, éd. 1877-1919, 4-1, 645-647.
- Daremberg, C. et Saglio, E., éd. (1877-1919) : *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris.
- De Caro, S. dir. (2000) : *Il gabinetto segreto del museo archeologico nazionale di Napoli*, Naples.
- Daveau, I., Delaval, E., Poignant, E., Pellegrino, E., Sabatier, P. et Sternberg, M. (2007) : *Garum et pissalat. De la pêche à la table, mémoires d'une tradition, exposition du musée d'archéologie d'Antibes, 30 juin – 11 novembre 2007*, Antibes.
- de Saint Denis, E. (1947) : *Le vocabulaire des animaux marins en latin classique*, Paris.
- Duffin, C. J. (2007) : "Fish Otoliths and Folklore: A Survey", *Folklore*, 118, 78-90.
- Dumas, C. (2012) : "Les cabinets de curiosité", in : Dumas, dir. 2012, 66-69.
- (2016) : *L'art érotique antique. Fantasmies et idées reçues sur la morale romaine*, Une chandelle dans les ténèbres 37, Sophia-Antipolis.
- , dir. (2012) : *Le sexe à Rome. Au-delà des idées reçues*, Dossiers d'archéologie, Hors-série 22, Dijon.
- Dumas, C. et Baude, J.-M. (2005) : *L'érotisme des Gaules. Catalogue d'exposition d'objets d'Art érotique de la Gaule romaine du II^e s. avant au III^e s. après J.-C. Regards croisés d'un historien et d'un psychologue d'Art érotique*, Musée d'histoire et d'archéologie des Baux de Provence, Les Baux de Provence.
- Dumas, C. et Furdös, D. (2012) : "Priape. Entre invocation et superstition", in : Dumas, dir. 2012, 36-41.
- Duvauchelle, A. (2001) : "Un cardeur à Avenches : nouvelle interprétation du décor d'un gobelet en argent", *Pro Aventico*, 43, 259-266.
- Eloi, T. (2012) : "Fantasmies érotiques dans le péplum", in : Dumas, dir. 2012, 70-73.
- Ephrem, B. (2011) : "Chapitre 17. L'ichtyofaune", in : Bouet, dir. 2011, 845-894.
- (2014) : *Piscatores Oceanici et Garumnae. Pour une approche par l'archéo-ichtyologie de la pêche en Aquitaine romaine*, Aquitania Suppl. 32, Bordeaux.
- Étienne, R. et Mayet, F. (2002) : *Sauces et salaisons de poisson hispaniques*, Trois clés pour l'économie de l'Hispanie romaine 2, Paris.
- Fantar, M. H., coord. (1994) : *La mosaïque en Tunisie*, Paris.
- Fenet, A. (2016) : *Les dieux olympiens et la mer : espaces et pratiques rituelles*, Coll. EFR 509, Rome.
- Ferrer Albelda, E., Marín Ceballos, M. C. et Pereira Delgado, Á., éd. (2012) : *La religión del mar. Dioses y ritos de navegación en el Mediterráneo antiguo*, SPAL Monografías 16, Séville.
- Flutsch, L. et Weber, S. (2015) : *Chauds latins. Le sexe dans l'Antiquité romaine, Catalogue d'exposition Musée de Lausanne – Vidy*, Lausanne.
- Frisch, P. (1983) : *Die Inschriften von Parion*, Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien 25, Bonn.
- Furdös, D. (2011) : *Priape dans la littérature et l'iconographie du monde gréco-romain*, thèse de doctorat, université Charles de Gaulle Lille 3.

- Galili, E. et Rosen, B. (2015) : "Protecting the ancient mariners, cultic artifacts from the holy land seas", *Archaeologia Maritima Mediterranea*, 12, 35-101.
- Gordon, R. L. et Marco Simón, F., éd. (2010) : *Magical Practice in the Latin West, Papers from the International Conference held at the University of Zaragoza, 30 sept. - 1 oct. 2005*, Coll. Religions in the Graeco-Roman World 168, Leiden.
- Iglesias Gil, J. M. (2012) : "La inseguridad en la navegación: de los fenómenos naturales a las supersticiones y creencias religiosas", in : Ferrer Albelda *et al.*, éd. 2012, 119-143.
- Johns, C. (1992) : *Éros dans l'art antique. Sexe ou symbole ?*, Rome.
- Lafaye, G. (1896) : "art. fascinum - fascinus", in : Daremberg & Saglio, éd. 1877-1919, 2-2, 983-987.
- Le Bohec, Y. (2013) : *Rome. Un conte d'amour et de mort*, Paris.
- Le Bouëdec, G., Ploux, F., Cérino, C. et Geistdoerfer, A., dir. (2004) : *Entre terre et mer : sociétés littorales et pluriactivités (xv^e-xx^e siècle)*, Actes du colloque tenu à l'Université de Bretagne Sud-Lorient les 17, 18 et 19 octobre 2002, Rennes.
- Leclant, J., dir. (2005) : *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris.
- L'Hour, M. (1984) : "Les statuettes de bois de l'épave Planier 1 à Marseille", *Archaeonautica*, 4, 53-73.
- Malinowski, B. (1925) : "Magic science and religion", in : Needham, éd. 1925, 19-84.
- Marcadé, J. (1961) : *Roma Amor. Essai sur les représentations érotiques dans l'art étrusque et romain*, Genève.
- (1962) : *Eros Kalos. Essai sur les représentations érotiques dans l'art grec*, Genève.
- Mazabert, O. (1937) : "Les dieux marins dans le livre VI de l'Anthologie palatine", *REA*, 39, 4, 313-324.
- Megow, W.-R. (1997) : "art. Priapos", in : *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, 8, 1, 1028-1044.
- Montes del Castillo, Á., éd. (1999) : *Antropología de la pesca, Debates en el Mediterráneo*, Murcie.
- Needham, J., éd. (1925) : *Science religion and reality*, New York.
- Neilson, H. R. (2002) : "A Terracotta Phallus from Pisa Ship E: More Evidence for the Priapus Deity as Protector of Greek and Roman Navigators", *JNA*, 31, 2, 248-253.
- O'Connor, E. M. (1989) : *Symbolum salacitatis : a study of the god Priapus as a literary character*, Studien zur klassischen Philologie 40, Francfort-sur-le-Main.
- Olender, M. (2000) : "La laideur d'un dieu", *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 24, mis en ligne le 17 janvier 2009. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/1962> ; DOI : 10.4000/ccrh.1962
- Péquignot, B. (2006) : "De l'usage des images en sciences sociales", *Communications*, 80, 41-51.
- Perea Yébenes, S. (2010) : "Magic at Sea: Amulets for Navigation", in : Gordon & Marco Simón, éd. 2010, 457-486.
- Piquès, G. (2003) : "La *cinaedia*, pierre précieuse dans la tête d'un poisson", in : Bouet, dir. 2003, 504-506.
- Pomey, P. (1997) : "Les conditions de la navigation", in : Pomey, dir. 1997, 18-35.
- Pomey, P., dir. (1997) : *La navigation dans l'Antiquité*, Aix-en-Provence.
- Ponsich, M. et Tarradell, M. (1965) : *Garum et industries antiques de salaison dans la Méditerranée occidentale*, Bibliothèque de l'école des hautes études hispaniques 36, Paris.
- Poton, D. et Prétou, P., dir. (2016) : *Religion et navigation de l'Antiquité à nos jours*, Enquêtes & documents 55, Rennes.
- Prêteux, F. (2005) : "Priapos Bébykès dans la Propontide et les Détroits : succès d'un mythe local", *REG*, 118, 1, 246-265.
- Pugliese Carratelli, G., dir. (1990) : *Pompei pitture e mosaici*, Rome.
- Py, M. et Garcia, D. (1993) : "Bilan des recherches archéologiques sur la ville portuaire de Lattara (Lattes, Hérault)", *Gallia*, 50, 1-93.
- Rivet, L. et Sciallano, M., éd. (2002) : *Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens. Hommage à Bernard Liou*, Archéologie et histoire romaine 8, Montagnac.
- Robert, J. et Robert, L. (1950) : *Hellenica. Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques, volume IX, Inscriptions et reliefs d'Asie Mineure*, Paris.
- Romero Recio, M. (2000) : *Cultos marítimos y religiosidad de navegantes en el mundo griego antiguo*, BAR International Series 897, Oxford.
- (2012) : "Recetas para tratar el miedo al mar: las ofrendas a los dioses", in : Ferrer Albelda *et al.*, éd. 2012, 107-118.
- Santrot, J. (1986) : "Le mercure phallique du Mas-d'Agenais et un dieu styliste inédit : curiosités ou 'chaînon manquant' ?", *Gallia*, 44, 203-228.
- Sciallano, M. (2002) : "Oh ! My god !", in : Rivet & Sciallano, éd. 2002, 499-502.

- Sternberg, M. (1995) : *La pêche à Lattes dans l'Antiquité à travers l'analyse de l'ichtyofaune*, Lattara 8, Lattes.
- (2007) : “Les poissons pour les salaisons antiques et les techniques de pêche”, in : Daveau *et al.* 2007, 11-23.
- Tchernia, A. (1997) : “Tempêtes et naufrages”, in : Pomey, dir. 1997, 36-46.
- Thompson, D'A. W. (1947) : *A glossary of greek fishes*, St. Andrews University publications 45, Londres.
- Tranchant, M., éd. (2013) : *Face aux risques maritimes. La pluriactivité et la mutualisation comme stratégies individuelles et collectives (XIII^e - XVIII^e siècle)*, ABPO 120-2, Rennes.
- Varone, A. (2000) : *L'erotismo a Pompei*, Rome.
- Veyrac, A. (2005) : “Redécouverte de deux phallus sur la face occidentale du pont du Gard”, in : Bouet & Verdin, dir. 2005, 285-293.
- Voisin, J.-L. (2005) : “art. Funéraire romain (culte)”, in : Leclant, dir. 2005, 947-948.
- Waltz, P. (1946) : “Sur quelques épigrammes ‘protreptiques’ de l'Anthologie livre X. Notes critiques et exégétiques”, *REG*, 59-60, 176-209.

